



PARTEZ A LA DECOUVERTE DE VOS ANCÊTRES : CREEZ VOTRE ARBRE GENEALOGIQUE EN LIGNE



Avez-vous déjà rêvé de remonter le temps et de découvrir vos racines familiales ? Aujourd'hui, grâce aux merveilles de la technologie, retracer votre histoire familiale est devenu plus facile que jamais ! Embarquez dans une aventure passionnante en créant votre propre arbre généalogique en ligne.

Préparez vous

Avant de vous lancer dans la création de votre arbre généalogique, rassemblez toutes les informations dont vous disposez déjà. Interrogez vos proches, fouillez dans les vieux albums photos et recueillez les précieux souvenirs de votre famille. Essayez de disposer de quelques renseignements importants sur la vie de vos parents et grands-parents car cela vous permettra d'amorcer au mieux votre arbre généalogique.

Notre sélection de sites pour vous lancer :

Les portails nationaux de l'état civil :

Les actes d'état civil sont des pièces essentielles pour vous permettre d'avancer dans vos recherches, voici les sites pour les demander en ligne :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427> pour les actes de naissances
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1444> pour les actes de décès
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1432> pour les actes de mariages

Ces sites vous permettront de trouver les pièces nécessaires pour étayer votre arbre ou amorcer de nouvelles branches.



Le moteur de recherche généalogie du ministère de la Culture

- <https://www.culture.fr/Genealogie>



Il est également possible de trouver des archives référencées du VIIIe au XXIe siècle sur <https://francearchives.gouv.fr/fr>



Le petit + : des expositions virtuelles réalisées par des archivistes sont disponibles. Elles mettent en valeur les collections autour de différentes thématiques.



PARTEZ A LA DECOUVERTE DE VOS ANCÊTRES : CREEZ VOTRE ARBRE GENEALOGIQUE EN LIGNE



Embarquez dans une aventure passionnante en créant votre propre arbre généalogique en ligne.

Accéder aux archives publiques de presse issues des collections de la Bibliothèque nationale de France

Le site Retro news de la BnF

“RetroNews c’est plus de 2000 titres de presse française publiés de 1631 à 1952, des contenus éditoriaux mettant en lumière les archives de presse et des outils de recherche avancés.”

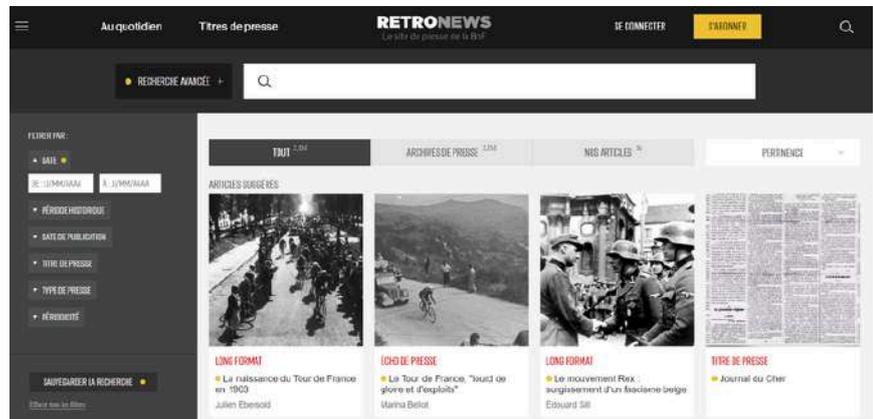
La presse ancienne est un outil formidable pour votre généalogie. Grâce aux articles que vous allez trouver vous pourrez débloquent une épine généalogique, trouver de nouvelles branches ou juste découvrir la vie de vos ancêtres.

RetroNews c’est plus de 2000 titres de presse française publiés de 1631 à 1952, des contenus éditoriaux mettant en lumière les archives de presse et des outils de recherche avancés. Une offre unique pour découvrir l’histoire à travers les archives de presse !

Abonnez-vous à RetroNews et accédez à l’intégralité des contenus et fonctionnalités de recherche.

DÉCOUVREZ NOS OFFRES D'ABONNEMENT

QUI SOMMES-NOUS ?



Notre sélection de sites de généalogie :

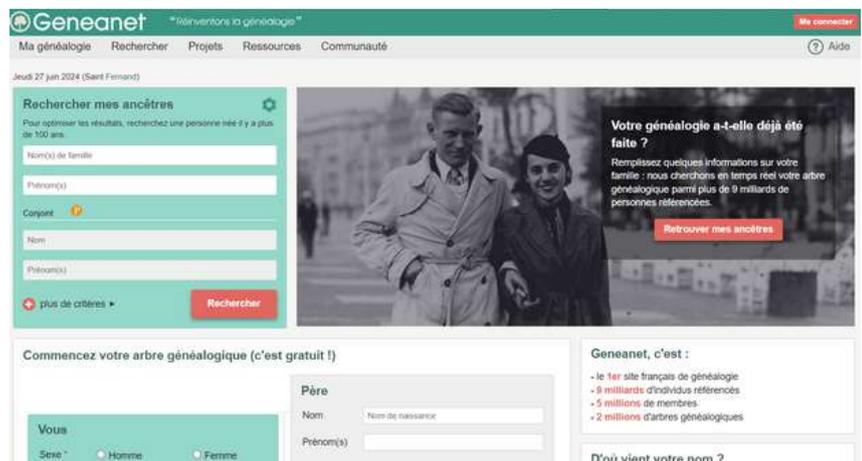
Les sites proposés ici sont gratuits, mais il est possible de payer pour disposer de l’offre premium. Choisissez le site qui vous plaît le plus, et lancez-vous !

De nombreux sites web et logiciels de généalogie s’offrent à vous. Parmi les plus populaires, citons :



<https://www.geneanet.org/>

Un tuto Geneanet est disponible dans les pages suivantes.





PARTEZ A LA DECOUVERTE DE VOS ANCÊTRES : CREEZ VOTRE ARBRE GENEALOGIQUE EN LIGNE



Embarquez dans une aventure passionnante en créant votre propre arbre généalogique en ligne.



<https://www.myheritage.fr/>



<https://www.familysearch.org/fr/>



<https://www.guide-genealogie.com/>

Pour mettre en forme vos recherches :



https://www.canva.com/fr_fr/graphiques/arbre-genealogique/



PARTEZ A LA DECOUVERTE DE VOS ANCÊTRES : CREEZ VOTRE ARBRE GENEALOGIQUE EN LIGNE



Embarquez dans une aventure passionnante en créant votre propre arbre généalogique en ligne.

Notre sélection de logiciels de généalogie :



<https://www.ancestrologie.org/>



Vous avez attrapé le virus de la généalogie ? Vous voulez créer un arbre généalogique fourni avec une base de données de vos ancêtres ? Destiné aux généalogistes amateurs, **Ancestrologie** est un logiciel de création et de gestion d'arbre entièrement gratuit. Il permet, en partant d'une fiche d'individu, de créer rapidement un ensemble de sous fiches pour les ascendants et descendants. Les fiches personnelles entrées peuvent être enrichies d'informations complémentaires (adresses, noms de conjoints, types d'unions, photos, anecdotes, notes, biographies, relevés d'actes). Le gestionnaire d'événements permet d'indiquer les dates clés des faits marquants catégorisés et de pouvoir joindre des photos, articles de presse, actes, etc...

Tuto pas à pas pour créer un arbre généalogique en ligne :

Créez la première branche de votre arbre : Commencez par créer un compte sur le site web ou le logiciel de votre choix. Ensuite, donnez un nom à votre arbre généalogique et ajoutez-y votre propre nom comme point de départ. Afin de commencer à l'enrichir, il est conseillé de demander une copie intégrale de son propre acte de naissance afin d'y trouver les premières informations

Partez à la recherche de vos ancêtres : Munis de vos précieuses informations, remontez le temps en ajoutant vos parents, grands-parents, arrière-grands-parents et ainsi de suite. N'oubliez pas de renseigner les dates de naissance et de décès, les lieux de résidence et les professions pour enrichir votre arbre généalogique.

Donnez vie à votre histoire : Enrichissez votre arbre généalogique avec des photos, des documents historiques et des anecdotes familiales. Ces trésors permettront de donner vie à vos ancêtres et de rendre votre arbre généalogique unique.



PARTEZ A LA DECOUVERTE DE VOS ANCÊTRES : CREEZ VOTRE ARBRE GENEALOGIQUE EN LIGNE



Embarquez dans une aventure passionnante en créant votre propre arbre généalogique en ligne.

Partagez votre arbre généalogique et vos recherches : Invitez vos proches à collaborer à votre arbre généalogique. Partagez vos découvertes et laissez-les ajouter leurs propres informations et souvenirs. Vous pouvez aussi partager vos recherches avec d'autres généalogistes vous permettant de remonter encore plus loin dans l'histoire de votre famille.

D'autres outils disponibles : De nombreux outils et fonctionnalités sont disponibles pour vous aider à approfondir vos recherches. N'hésitez pas à explorer les options d'analyse ADN, de comparaison d'arbres généalogiques et de cartes interactives pour découvrir de nouvelles connexions et des secrets de famille fascinants.

[Tuto pas à pas pour créer votre arbre généalogique sur Geneanet](#)



1. Créer un compte Geneanet

Rendez-vous sur le site web de Geneanet (<https://en.geneanet.org/>) et cliquez sur "Créer un compte". Renseignez les informations demandées : nom, prénom, adresse email, mot de passe, etc. Validez votre adresse email en cliquant sur le lien reçu dans votre boîte de réception.

2. Démarrer votre arbre généalogique

Une fois connecté à votre compte, cliquez sur l'onglet "Ma généalogie" puis sur "Nouveau". Choisissez un nom pour votre arbre généalogique et sélectionnez le mode de création qui vous convient :

- Saisie manuelle : Entrez les informations de vos ancêtres directement dans le formulaire.

Importation d'un fichier

- GEDCOM : Si vous disposez déjà d'un arbre généalogique dans un autre format, vous pouvez l'importer sur Geneanet.

Cliquez sur "Valider" pour créer votre arbre généalogique.

3. Ajouter des personnes à votre arbre.

Pour ajouter une nouvelle personne, cliquez sur le bouton "Ajouter une personne" en haut de l'écran.

Renseignez les informations de la personne : nom, prénom, date de naissance, date de décès, lieu de naissance, lieu de décès, profession, etc.

Vous pouvez également ajouter des photos, des documents et des notes pour enrichir la fiche de la personne.

Cliquez sur "Valider" pour enregistrer la personne dans votre arbre généalogique.

4. Relier les personnes entre elles

Pour relier deux personnes de votre arbre généalogique, cliquez sur le symbole "+" entre leurs photos.

Sélectionnez le type de lien que vous souhaitez créer : parenté, mariage, concubinage, etc.

Cliquez sur "Valider" pour confirmer le lien.



PARTEZ A LA DECOUVERTE DE VOS ANCÊTRES : CREEZ VOTRE ARBRE GENEALOGIQUE EN LIGNE



Embarquez dans une aventure passionnante en créant votre propre arbre généalogique en ligne.

5. Explorer et modifier votre arbre

Vous pouvez naviguer dans votre arbre généalogique en cliquant sur les photos des personnes.

Pour modifier les informations d'une personne, cliquez sur son nom puis sur "Modifier".

Vous pouvez également ajouter de nouvelles branches à votre arbre en cliquant sur le bouton "Ajouter une branche" en haut de l'écran.

6. Partager votre arbre généalogique

Vous pouvez partager votre arbre généalogique avec votre famille et vos amis en cliquant sur l'onglet "Partage".

Vous pouvez choisir de partager votre arbre en mode public, privé ou restreint.

Vous pouvez également créer un lien direct vers votre arbre généalogique que vous pouvez partager par email ou sur les réseaux sociaux.

Conseils pour bien démarrer sur Geneanet

Commencez par vous ajouter, ajouter vos parents, puis vos grands-parents et arrière-grands-parents.

N'oubliez pas de renseigner les dates et lieux de naissance et de décès, ainsi que les professions.

Ajoutez des photos, des documents et des notes pour enrichir votre arbre généalogique.

N'hésitez pas à utiliser les nombreux outils et ressources disponibles sur Geneanet pour vous aider dans vos recherches.

Pour vous aider Geneanet a créée une chaine Youtube avec des tutoriels : <https://www.youtube.com/@geneanet>

Vous pouvez également trouver de l'aide sur la page suivante : : <https://www.geneanet.org/aide/>

Pour aller plus loin

Pourquoi ne pas intégrer un de nombreux groupes Facebook dédiés à la recherche et l'entraide généalogique ?

Il existe de nombreuses associations et cercles généalogiques, y adhérer pourra vous permettre d'échanger autour de vos recherches, apprendre auprès d'autres généalogistes amateurs.

Ici un annuaire : <https://www.association-genealogie.fr/>

Déchiffrer au mieux l'écriture de nos ancêtres ? Ce site pourra vous aider à le faire : <https://www.paleographie.fr/> Sans oublier que de nombreux ateliers de paléographie sont menés dans les archives, associations ou médiathèque autour de vous.